

ACCÉLÉRER SES TRANSFORMATIONS DANS UNE ÉCONOMIE ENGAGÉE

SEIZE DÉCRYPTAGES STRATÉGIQUES ESSENTIELS AUX DÉCIDEURS PRIVÉS ET PUBLICS EN 2022





Sommaire

ÉDITO	p.1
-------	-----

1. CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE ET UN MANAGEMENT COLLABORATIFS, RESPONSABLES ET SOLIDAIRES	p.2
--	-----

- Vers une entreprise plus responsable	p.3
- De la tension à la confiance entre entreprises : construire de nouveaux relais de croissance	p.3
- Nouvelles relations avec les clients, les fournisseurs, les bailleurs, les administrations : Chacun pour soi ou solidarité ?	p.4
- L'appropriation des décisions difficiles : les clefs du succès	p.4
- L'empathie et l'expérience de l'autre comme outil de performance de l'entreprise	p.5

2. SE PROJETER DANS UN ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIQUE, MACRO-ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION	p.6
--	-----

- Quelles opportunités de reconquêtes industrielles ?	p.7
- L'intelligence artificielle : une chance à saisir et une régulation à mettre en place pour les PME	p.7
- A quoi bon utiliser des prévisions économiques puisqu'elles sont toujours fausses ?	p.8
- En quoi l'élection présidentielle et les sanctions contre la Russie vont changer la donne pour les entreprises françaises en 2022 ?	p.9

3. SE PROTÉGER, INFLUENCER ET CONDUIRE LES TRANSFORMATIONS INTERNES DE L'ENTREPRISE	p.10
---	------

- La résilience en temps de crise, ça se prépare	p.11
- Comment construire une stratégie propriété intellectuelle (P.I) impactante, permettant d'optimiser les résultats de l'entreprise	p.11
- L'intelligence stratégique ou comment AGIR dans les environnements complexes	p.12
- La réforme de l'excellence ! Une stratégie gagnante ? un cas d'Ecole	p.12
- Les affaires publiques sont-elles un Game changer pour votre business ?	p.13

4. ASSOCIER LES COLLABORATEURS AUX RÉSULTATS ET À LA DÉCISION	p.14
---	------

- Le partage de la valeur pour se renforcer : Recruter, motiver, fidéliser	p.15
- Rémunérer l'effort des salariés en 2022 : salaires, primes, intéressement et participation	p.15

Édito

« Accélération », « transformations » mais aussi « imprévisibilité » sont devenus quelques-uns des maître-mots qui guident et parfois contrarient la prise de décision publique et privée aujourd'hui.

À l'heure du grand virage technologique et climatique, les dirigeants sont sommés à la fois d'anticiper et de s'adapter en permanence dans un cadre qui ne cesse de fluctuer, sous peine de s'affaiblir voire d'exposer leur organisation à la stagnation. Face à cette injonction à aller de l'avant et à le faire dans le respect d'un triple impératif économique, sociétal et environnemental, Pacte PME qui soutient les réflexes d'entraide et de solidarité économique depuis sa création en 2010, a décidé de venir en appui aux décideurs ayant besoin d'un décryptage éclairé des grandes transformations à accomplir et des innovations à imaginer pour viser à un temps d'avance.

Au travers de seize conférences confiées à des intervenants de haut niveau, et n'excédant jamais une journée pour tenir compte de l'agenda surchargé des leaders de l'entreprise et des administrations, nous entendons vous éclairer sur quatre défis essentiels pour réussir à saisir toutes les opportunités de notre époque :

-5 conférences pour mieux construire une stratégie et un management délibérément plus collaboratifs, responsables et solidaires, parce que c'est ensemble que

nos organisations et leurs dirigeants pourront inventer le monde de demain, par **Bernard Cohen-Hadad, Nicolas Mohr, Pierre Pelouzet, Juliette Méadel** et **Clémentine Parâtre** ;

-4 conférences pour parvenir à se projeter dans un environnement technologique, macro-économique et politique, qui ne cesse de se renouveler et dont il importe de saisir les lignes de force, par **Philippe Luscan, David Gruson, Denis Ferrand** et **Hugues Cazenave** ;

-5 conférences pour comprendre comment se protéger face aux menaces, mais aussi pour apprendre à influencer et surtout à conduire les transformations vitales au développement de son entreprise, par **Juliette Méadel, Didier Patry, Olivier Bariety, Olivier Moreau** et **Michel Guilbaud** ;

-2 conférences, enfin, pour repérer comment mieux associer les collaborateurs de l'organisation aux résultats et à la décision et, finalement mieux partager la valeur, par **Thibault Lanxade** et **François Perret**.

Philippe Luscan, président de Pacte PME et **François Perret**, directeur général de Pacte PME

1



CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE ET UN MANAGEMENT COLLABORATIFS, RESPONSABLES ET SOLIDAIRES

Vers une entreprise plus responsable

Par Bernard Cohen-Hadad

Alors qu'elle y plonge ses racines et y puise sa force, l'entreprise ne saurait être durablement prospère dans une société et dans un monde qui ne le seraient pas aussi. Elle doit par conséquent être utile pour le plus grand nombre.

Cette entreprise "citoyenne" assume pleinement son rôle dans la vie de la Cité, en déployant une démarche de "responsabilité sociétale des entreprises" (RSE) qui intègre volontairement à ses activités commerciales et à ses relations avec les parties prenantes les enjeux du développement durable, c'est-à-dire les préoccupations "ESG" pour environnementales, sociales et de gouvernance, de sorte de rester économiquement viable tout en ayant un impact positif sur la société et dans le monde.

Soucieuse des conséquences, désireuse de conjuguer éthique de conviction et éthique de responsabilité, elle ne fait pas l'économie d'une interrogation sur ses partenaires et ses rapports commerciaux internationaux. En cohérence avec sa volonté de promouvoir le progrès partout et pour tous, elle se positionne au cas par cas : elle accepte de commercer dès que possible, y compris afin "d'engager" ses partenaires et de contribuer à tirer leurs standards sociétaux vers le haut ; et elle refuse de commercer chaque fois que nécessaire, dès lors qu'il apparaît plus efficace de passer par la non-coopération pour inciter à modifier positivement le statu quo.

L'entreprise "citoyenne" fait ainsi sienne la formule Gilles LIPOVETSKY dans Le crépuscule du devoir : l'éthique indolore des nouveaux temps démocratiques : "Le XXIème siècle sera éthique ou ne sera pas".



Diplômé d'études supérieures de droit, d'économie et d'histoire contemporaine, **Bernard Cohen-Hadad** est administrateur de sociétés. Il a commencé sa carrière en tant que juriste d'entreprise.

En 2007, il crée une société indépendante de courtage en assurances et fonde des sites d'assurance de vente en ligne pour des personnes en situation de risques aggravés. On peut résumer son action par la formule : "L'assurance doit jouer un rôle social".

Membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIR) et Juge au Conseil de Prud'hommes de Paris (CPH) Bernard Cohen-Hadad préside la Commission du Développement Economique du Conseil Economique et social d'Ile-de-France. Il a été rapporteur d'un avis sur la stratégie régionale pour une économie circulaire. Président du Think Tank Etienne Marcel de l'entrepreneuriat responsable dans les PME et fondateur du prix éponyme, Bernard Cohen-Hadad anime la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises de Paris et d'Ile-de-France.

Auteur de nombreux points de vue et tribunes publiés dans les médias, Bernard Cohen-Hadad a été membre de l'Observatoire de l'Epargne Réglementée, du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF). Il est membre de l'Observatoire du Financement des Entreprises, de l'Observatoire du Financement des Entreprises par le Marché et du Conseil d'Administration de Pacte PME.



29
avril
2022

*Eligible
OPCO



S'inscrire



De la tension à la confiance entre entreprises : construire de nouveaux relais de croissance

Par Nicolas Mohr

18
novembre
2022

*Eligible
OPCO

Dans les relations clients/fournisseurs, la nature des interactions joue un rôle clé dans le niveau d'engagement et la confiance de chacun. Comme l'illustrent les nombreux exemples étudiés dans ce module, en s'éloignant de relations fondées sur l'autorité et la coercition, le basculement vers des interactions basées sur la confiance agit comme un libérateur de nouvelles opportunités.

Quelles actions engager ? Nous aborderons plusieurs propositions concrètes, avec des retours d'expérience et des éléments clés de succès.

Un premier changement peut passer par le dialogue sur les sujets de tension. Dans ce domaine, le recours aux modes amiables de règlement des différends peut avoir sa place.

L'étape suivante est la construction mesurable d'une relation de confiance. Celle-ci en effet ne se décrète pas. Les résultats de ces interactions nouvelles peuvent être à la source de bénéfices inédits pour chacun.



S'inscrire

Nous échangerons enfin sur les opportunités créées par des relations de confiance, notamment les projets de coopération renforcés, tels que la mutualisation de ressources ou la conquête de nouveaux marchés.



Nicolas Mohr est depuis 2016 directeur général et médiateur national délégué du Médiateur des entreprises. Il est notamment membre de l'Observatoire des délais de paiement et du comité d'attribution du label Relations Fournisseurs et Achats Responsables. De 2011 à 2016, il a été directeur général de dispositifs publics de médiation entre acteurs économiques. Précédemment, Nicolas Mohr a été notamment chargé de mission sur le projet de think-tank "Campus de défense", au ministère des Armées au début des années 2000. Il a ensuite travaillé comme directeur sectoriel à Paris puis comme vice-président à New-York de l'Agence Française pour les Investissements Internationaux, désormais intégrée à Business France. Il est titulaire d'un DEA en histoire contemporaine de Sciences Po Paris et d'un master HEC-Télécom Paris.



Nouvelles relations avec les clients, les fournisseurs, les bailleurs, les administrations : Chacun pour soi ou solidarité ?



Par Pierre Pelouzet

Après deux ans d'un bouleversement immense lié à la crise sanitaire et ses conséquences économiques, comment ont évolué les relations entre les acteurs économiques, entreprises petites et grandes, associations, acteurs publics ?

Sommes-nous aujourd'hui revenu à un « chacun pour soi » exacerbé quitte à détruire des pans entiers de notre économie ?

Sommes-nous au contraire partis vers une solidarité forte, quitte à en oublier certains principes du « résultat financier d'abord » ?

Au cœur de ces sujets, confronté tous les jours aux tensions de notre économie, le médiateur des entreprises raconte son vécu de l'avant, du pendant et de l'après-crise. Il décrit aussi de manière pragmatique les outils mis en place pour accompagner les entreprises, comment y accéder et comment ils fonctionnent.

Si vous ne connaissez pas la médiation des entreprises, le parcours national des achats responsables, le comité d'action sur les approvisionnements et délais de paiement ou le référencement des cabinets conseils sur le Crédit Impôt Recherche, vous gagnerez sûrement à passer une demi-journée à échanger avec le médiateur et confronter vos expériences avec les autres entrepreneurs présents.

19
mai
2022

*Eligible
OPCO



Pierre Pelouzet. Né le 15 octobre 1962 à Marseille (Bouches du-Rhône). Titulaire d'une maîtrise en sciences économiques et économétrie à l'Université d'Aix-Marseille (1982) ; diplômé de l'Institut Supérieur de Gestion (1988) et de l'INSEAD - Entreprise Leadership Program (2002), diplômé IFA-Sciences Po Paris administrateur certifié (2012). Auparavant directeur des Achats à la SNCF, Pierre Pelouzet est médiateur des entreprises auprès du ministre de l'économie et des finances depuis 2013.



S'inscrire



L'appropriation des décisions difficiles : les clefs du succès

Par Juliette Méadel

14
octobre
2022

Comment faire pour surmonter des évolutions économiques et sociales lourdes de conséquences pour la vie quotidienne et l'avenir d'une entreprise, publique comme privée ? Comment s'assurer qu'une décision stratégique, qui engage l'avenir d'une entreprise, sera partagée par les équipes qui devront la mettre en œuvre ?

*Eligible
OPCO

La contestation des décisions, dans le secteur public comme privé, n'est pas forcément le signe que ces dernières sont de mauvaises décisions mais est bien plus fréquemment une indication d'un manque de méthode pour leur mise en application. Bien souvent, leur élaboration et leur communication n'ont pas assez intégré l'importance de la notion « d'appropriation collective ».

Or, une bonne décision est une décision dont la mise en œuvre opérationnelle est partagée, avec enthousiasme, par ceux qui auront la responsabilité de la mettre en œuvre.

Comment faire ? En adoptant la méthode de l'appropriation collective, c'est-à-dire une approche méthodique destinée à partager tous les aspects de la décision, de son contexte d'origine, à ses effets. Conduite du changement, co-construction, communication progressive, cet enseignement se propose de faire le tour des outils indispensables pour aider les décideurs à faire évoluer leurs équipes, et à construire, avec elles, un avenir souriant et durable.

La pertinence et l'efficacité d'un changement stratégique dans le pilotage d'une entreprise, reposent sur la discussion, sur le partage d'information et sur l'écoute des principaux acteurs de cette dernière. Co-construire des projets est un formidable moteur pour doper la confiance des équipes. A condition de l'aborder avec méthode. Cet enseignement se propose d'en livrer les outils, étape par étape, et les secrets.



S'inscrire



Juliette Méadel est magistrate financière à la Cour des comptes et élue à Montrouge.

Elle fut Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée de l'aide aux victimes entre février 2016 et mai 2017. Avocate d'affaires au barreau de Paris, et à New York, docteur en droit, diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et d'un Master de philosophie de la Sorbonne, Juliette Méadel est aussi une ancienne élève de l'ENA. (Promotion Robert Badinter).

Elle vient de publier, à l'hiver 2022, aux Éditions de l'Observatoire, « Un impérieux besoin d'agir, pour en finir avec l'impuissance politique ». Elle a écrit de nombreux articles d'analyse économique et politique et intervient régulièrement dans la presse.

L'empathie et l'expérience de l'autre comme outil de performance de l'entreprise

Par Clémentine Parâtre

PACTE PME vous propose de faire l'expérience d'outils de développement du potentiel humain en entreprise. Un focus sera fait sur le principe de l'empathie, capacité qui nous est donnée en tant qu'humain d'entrer en contact avec les autres, de les comprendre. Basée sur la pédagogie de l'intelligence collective, chaque participant sera acteur de son parcours et repartira avec une matière sur mesure expérimentable de façon immédiate. Cette journée est une expérience pédagogique dont l'objectif principal est de faire le point sur la dimension humaine et relationnelle de ses enjeux et challenges professionnels à venir, dans la conscience qu'ils sont le principal vecteur de performance en entreprise. Grâce à des outils innovants comme la carte d'empathie, nous capturerons les informations sur les comportements et les attitudes de nos parties prenantes (clients, fournisseurs, collaborateurs, partenaires, managers...) et analyseront les prises de consciences qui en découlent pour chacun de nous. Un focus particulier sera fait sur les enjeux d'écoute active et ses bénéfices dans le champs des relations interpersonnelles. Nous travaillerons à l'élaboration d'un plan d'action opérationnel dès la fin de journée !



02
décembre
2022

*Eligible
OPCO



S'inscrire



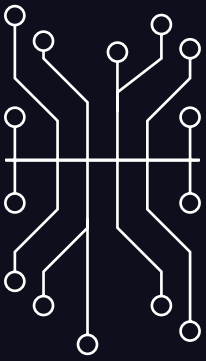
« Choisis le verbe de ta vie, pas le métier mais le verbe ! » ... Déclencher !

Après un Diplôme d'Étude Théâtrale (DET) **Clémentine Parâtre** démarre sa carrière en tant que comédienne et metteuse en scène au théâtre en 2008.

En 2011, alors âgée de 24 ans, elle fonde Lighthouse qui propose des expériences pédagogiques sur mesure pour développer la créativité, l'empathie, les autonomies, les solidarités des individus. L'entreprise fédère aujourd'hui une trentaine d'Artiste Pédagogues au sein de sa communauté et séduit les directions des Grandes Entreprises en France et à l'international. En 2013, elle intègre le Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise et rejoint le Copil Influence où elle rencontre Yann Trichard auprès duquel elle découvre la Loi Pareto et son application dans le champ des relations Grand Groupe/PME. Elle devient Déléguée Nationale du mouvement et collabore au côté de la Médiation des Entreprises. C'est ainsi qu'en 2014, 1 000 adhérents du CJD deviennent signataire de la Charte Relation Fournisseur Responsable. Passionnée par l'intelligence collective et les relations fournisseurs, Clémentine Parâtre fonde l'association « Lab Pareto » visant la transformation des relations entre grands groupes et PME et la création d'emplois sur les territoires. Elle présidera l'association pendant 6 ans avant de passer la main en février 2022.



SE PROJETER DANS UN ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIQUE, MACRO-ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION



2

Quelles opportunités de reconquêtes industrielles ?

Par Philippe Luscan

Là où il y a une Volonté il y a toujours un chemin, pourrait être le fil directeur de cette formation; « il faut d'abord aimer nos et les Usines » avais-je l'habitude de clamer à diverses audiences que j'ai pu fréquenter durant mon parcours industriel.

L'exemple des challenges et plans d'actions de l'Industrie de Santé sera analysé pour faire réfléchir aux leviers du rayonnement industriel de cette filière, comme une illustration de l'esprit de transformation et de conquête qui doit animer tout l'effort de réindustrialisation vers lequel l'économie française cherche à tendre dans les secteurs d'avenir.

Importance stratégique, mais aussi rôle citoyen de l'industrie sont les points de départ et de constats nécessaires, visions de moyen et long terme par filières doivent être formalisées et partagées, innovations futures, etc. Mais avec quels écosystèmes ? Autour de quels Leaders ? Encouragées par quelles politiques incitatives ? Autant de questions et d'expériences à partager avec les participants de la formation.



25
novembre
2022

*Eligible
OPCO

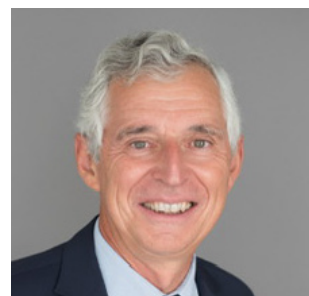


S'inscrire



Depuis plus de trois décennies, **Philippe Luscan** exerce des responsabilités chez Sanofi. Après avoir commencé comme patron dans une usine d'installation chimique, il a pris ensuite la tête des affaires industrielles globales du groupe, qu'il n'a quitté qu'à l'été 2021. Pendant toute cette période, il s'est alors engagé à garantir le meilleur niveau de qualité des traitements et vaccins élaborés par Sanofi et à faciliter leur mise à disposition au plus grand nombre à travers le monde.

Il est actuellement vice-président en charge des projets stratégiques de Sanofi. A côté de ses responsabilités au sein d'un des leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique, Philippe Luscan est un responsable engagé pour la société, l'industrie et l'environnement. A ce titre, il est devenu en 2018 président de l'association Pacte PME, dont la mission est d'œuvrer au dialogue et à la co-innovation entre les grands groupes et les petites et moyennes entreprises en France.



17

juin

2022

*Eligible
OPCO



S'inscrire

L'intelligence artificielle : une chance à saisir et une régulation à mettre en place pour les PME

Par David Gruson

L'intelligence artificielle se diffuse à un rythme rapide dans les différents secteurs d'activités. Cette formation permettra de donner une vision à 360 degrés des cas d'usage potentiels en PME et des opportunités qui en découlent. Elle visera à appréhender les enjeux majeurs de transformation des métiers associés à cette révolution technologique. A partir d'un zoom sur le champ de la santé, elle proposera également une réflexion sur les enjeux éthiques et leurs modalités de régulation positive.



Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration et de l'Ecole des hautes études en santé publique, **David Gruson** est Directeur du Programme Santé du Groupe Luminess, spécialisé sur la transformation digitale. Il a exercé plusieurs postes à responsabilité dans les domaines des politiques publiques et de la santé. Il a, en particulier, été conseiller du Premier ministre chargé de la santé et de l'autonomie (2010-2012) et directeur général du Centre hospitalier universitaire de La Réunion (2012-2016). Il est Professeur à la Chaire santé de Sciences Po Paris. Il est le fondateur d'Ethik-IA dont les propositions sur l'IA en santé ont inspiré le volet intelligence artificielle de la révision de la loi de la bioéthique et le nouveau règlement européen sur l'IA.



A quoi bon utiliser des prévisions économiques puisqu'elles sont toujours fausses ?

Par Denis Ferrand

Entre crise sanitaire, pénuries d'approvisionnements, difficultés de recrutement, résurgence d'inflation, chute puis redressement des taux d'intérêt, l'environnement macroéconomique a épousé la forme de montagnes russes depuis deux ans. Il a rarement été aussi imprévisible ni aussi impactant pour la conduite de votre entreprise ou de votre direction. Les événements extérieurs nous dépassent et supposent agilité, adaptation et virages à 180 degrés de vos stratégies ? Faut-il alors rejeter tout exercice de prévision ?

En mettant à jour les rouages de la prévision économique, cette formation visera à expliquer pourquoi le besoin d'une projection perdure. Elle verra comment les phénomènes économiques peuvent s'enchaîner dans une forme logique et comment, ce faisant, une prévision fondée et argumentée, ce qui ne veut pas dire infaillible, reste un référentiel utile en amont de votre réflexion stratégique à court comme à moyen terme.



Docteur en économie internationale de l'Université Pierre Mendès-France de Grenoble, **Denis Ferrand** est Directeur Général de Rexecode depuis décembre 2008. Il est également Vice-Président de la Société d'Economie Politique et membre du Conseil National de l'Industrie et du Conseil d'Orientation pour l'Emploi au titre de personnalité qualifiée.

Après avoir été enseignant chercheur à l'Université de Grenoble et avoir conduit des études de terrain en Asie dans le cadre de sa thèse de doctorat, Denis FERRAND rejoint Rexecode en 2000 en tant qu'économiste. Il y est notamment en charge de l'analyse de la conjoncture et des prévisions de l'économie française. Il a également développé les travaux sur la compétitivité du système productif en France.

Chroniqueur pour Les Echos, il est chargé du cours d'analyse de la conjoncture à l'Institut Gestion de Patrimoine de l'Université Paris-Dauphine et intervient régulièrement dans les médias (tv, radio, print, web...) ainsi qu'à l'occasion de conférences d'entreprises.



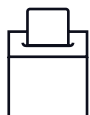
22
avril
2022

*Eligible
OPCO



S'inscrire





16
mars
2022

*Eligible
OPCO

En quoi l'élection présidentielle et les sanctions contre la Russie vont changer la donne pour les entreprises françaises en 2022 ?

Par Hugues Cazenave et François Perret

Cette séance se donne d'abord pour objectifs, avec Hugues Cazenave, de fournir aux dirigeants quelques éclairages sur les enjeux économiques des élections présidentielles et législatives, en s'appuyant sur l'analyse des perceptions, attentes et intentions des électeurs :

- Dans quelle mesure ces enjeux économiques pèsent-ils sur leurs motivations de vote ? Quelles sont les attentes de l'opinion en matière de politique économique, de fiscalité, de pouvoir d'achat, de RSE des entreprises ?
- Comment la fameuse « droitisation » du pays impacte-t-elle la relation des français à l'entreprise ? Comment les différents candidats traduisent-ils les attentes de leurs électeurs respectifs dans leurs programmes économiques ?
- Quelles sont les mesures de politique économique qui ont le plus de chances d'être mises en œuvre à l'issue du scrutin ?
- In fine, les élections législatives pourraient-elles infléchir ces orientations ?

Mais cette séquence électorale est elle-même affectée par la crise en Ukraine dont il importe ici de comprendre les ressorts économiques. Ainsi l'Union européenne avait déjà fait le choix de mettre en place des sanctions suite à l'annexion de la Crimée en 2014, la guerre dans le Donbass et le crash du vol MH17 en 2014. Une stratégie que les « 27 » répliquent depuis que la Russie a envahi l'Ukraine le 24 février, avec des sanctions plus lourdes que précédemment.

Le secteur financier russe est particulièrement visé. Les réserves de la Banque centrale russe placées dans l'Union européenne, mais également dans les pays du G7, sont gelées afin d'empêcher toute transaction ou rapatriement de ces liquidités vers la Russie.

Les sanctions de l'UE et, plus globalement de la communauté internationale sont également susceptibles de toucher les entreprises étrangères installées sur place. Les entreprises françaises présentes en Russie affirment déjà regarder l'évolution de la situation de près. Décryptage avec François Perret sur les principales conséquences à anticiper alors que la France bénéficie d'une position économique ancienne et stratégique en Russie. Actuellement 6ème fournisseur (avec une part de marché de 3%), 2ème pourvoyeur de flux d'IDE et en stock d'IDE dans le pays, la France reste le premier employeur étranger (160 000 salariés). Plus de 500 filiales françaises sont implantées dans des domaines variés (dont 35 entreprises du CAC 40) parmi lesquels l'agroalimentaire, la finance, la distribution, l'énergie, l'automobile, la construction ou encore les transports, l'aéronautique et la pharmacie. A chaque fois qu'une décision est prise entre l'UE et la Russie, elle peut donc avoir des effets très importants sur notre dynamique économique.



S'inscrire



Hugues Cazenave est co-fondateur et président de la société OpinionWay.

Diplômé de l'Ecole Normale Supérieure, agrégé en sciences sociales (major), Hugues Cazenave a été précédemment Directeur général adjoint d'Ipsos Opinion et Directeur général d'Infométrie. Il a également été chargé de mission au cabinet du ministre chargé de la poste et des télécommunications.

Maître de conférences à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris pendant 10 ans, il a également enseigné à HEC et à l'université de Paris-2. Il est l'auteur de « La Guerre des Sondages » (Ed. Michalon), de deux chapitres sur les études dans le Mercator (éditions Dalloz), manuel marketing de référence et de deux autres chapitres du Dictionnaire Encyclopédique de la Communication (Presses Universitaires de France).

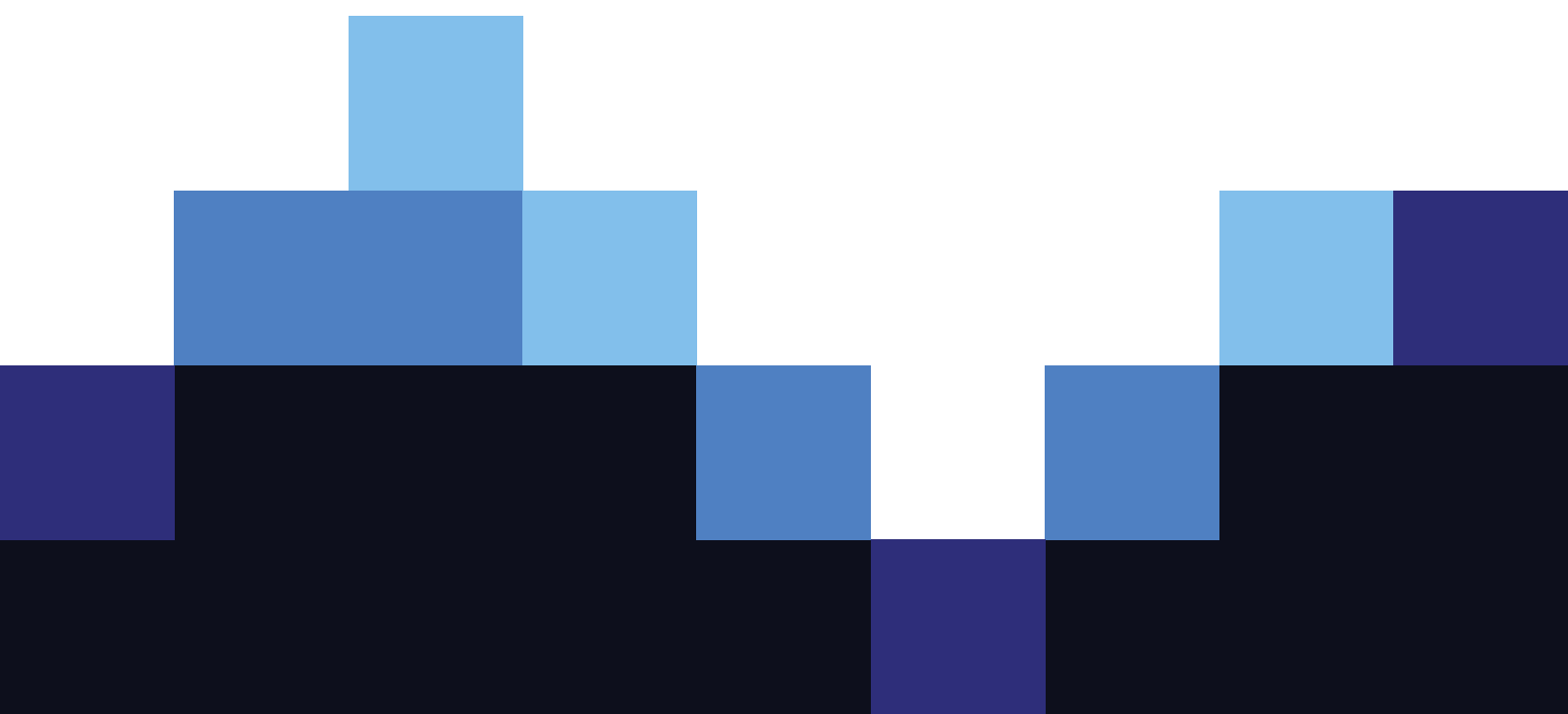
OpinionWay est une société d'études d'opinion et marketing misant résolument sur l'innovation et les nouvelles technologies, pour offrir à ses clients l'information la plus utile et la plus opérationnelle possible.



Haut-fonctionnaire au ministère de l'Economie et des Finances, **François Perret** est en détachement comme directeur général de Pacte PME depuis février 2015. Il avait auparavant exercé plusieurs responsabilités en tant qu'administrateur de l'Etat après sa sortie de l'E.N.A, d'abord à la Direction générale des entreprises puis au sein du Cabinet de la ministre déléguée chargée des PME, de l'Innovation et de l'Economie numérique.

Depuis février 2019, il est également chargé d'une mission d'ambassadeur à l'épargne salariale auprès du gouvernement. Auteur de nombreuses chroniques économiques et d'un livre intitulé « Pour en finir avec la stagnation économique française » (Edt. L'Harmattan, février 2017), il est également membre de la Société d'économie politique depuis l'été 2021.

3



**SE PROTÉGER, INFLUENCER
ET CONDUIRE LES
TRANSFORMATIONS
INTERNES DE L'ENTREPRISE**

La résilience en temps de crise, ça se prépare



Par Juliette Méadel

Notre pays traverse, depuis une dizaine d'années, des catastrophes de plus en plus systémiques et planétaires. La crise des subprime en 2007, puis le terrorisme à partir de 2012 et enfin la crise sanitaire depuis 2020 furent, toutes les trois, à la fois inédites, planétaires et systémiques dans leurs effets économiques et sociaux.

12
mai
2022

*Eligible
OPCO

Ces événements ne sont pas sans conséquence sur la vie des entreprises, non seulement sur leur vie quotidienne en interne (enjeu de ressources humaines) mais également quant à leur positionnement de marché, quant à leur développement et ce quel que soit leur secteur d'activité. Secteur marchand (assurance, transport, immobilier), ou non marchand (services publics dans les collectivités locales, administration d'Etat), tous les décideurs sont touchés, directement ou indirectement, dans leur activité quotidienne, et tous ont à vivre avec les crises.

Comment les surmonter ? Comment les anticiper ? c'est à ces deux questions essentielles que répond l'enseignement proposé par Juliette Méadel. Elle a, dans son expérience ministérielle, mis en place en mode « start-up », un service public pour aider les entreprises et les particuliers à vivre avec les effets des attentats, des catastrophes naturelles, des accidents collectifs notamment. Pour cela, elle a dû travailler avec le tissu économique, et en particulier avec le secteur assurantiel, mais également en lien avec les médias et les victimes de ces catastrophes, pour leur permettre de se réparer, et de rebondir.

Aider les décideurs publics et privés à surmonter ces crises, c'est leur donner les outils pour y faire face, dans l'urgence, mais c'est aussi les former à l'anticipation de ces crises, pour en amortir les effets. Kit d'action dans l'urgence, aide aux victimes, organisation des dispositifs juridique pour l'indemnisation des préjudices, repositionnement stratégique pour les entreprises touchées par des catastrophes, et parfois même à l'origine d'accidents ayant provoqué des victimes, communication de criseautant d'outil décisifs pour bâtir la résilience en temps de crise.



S'inscrire



Comment construire une stratégie *propriété intellectuelle* (P.I) impactante, permettant d'optimiser les résultats de l'entreprise

Par Didier Patry

01
juillet
2022

*Eligible
OPCO



S'inscrire



Avant de rejoindre France Brevets en 2016, **Didier Patry** était Directeur des Affaires Juridiques d'Eaton Aerospace en Irlande et responsable des affaires propriété intellectuelle du Groupe Eaton en Europe. il a démarré sa carrière au Ministère de la Défense à Paris puis, après un passage en Cabinet conseil, il a rejoint le Groupe Swatch en Suisse, dont il a dirigé les affaires de brevets et la société de conseil en PI* du groupe. Didier a ensuite exercé au sein du cabinet d'avocats Baker Botts LLP à Houston et à Londres pour rejoindre ensuite le Groupe HP où il a été en charge des transactions stratégiques propriété intellectuelle à HP Labs Europe puis au siège mondial du Groupe HP à Palo Alto dans la Silicon Valley où il a été impliqué dans plus de 60 fusions/acquisitions.

Didier est diplômé de Polytech Angers en sciences de la matière et en développement de l'innovation. Il a étudié le droit des brevets et de la PI au Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle de l'Université Robert Schuman de Strasbourg (CEIPI) et les stratégies réglementaires, le droit du numérique et les droits fondamentaux à la London School of Economics (LSE). Il est diplômé de la UCD Graduate Business School de Dublin en stratégie de l'innovation. Il a par ailleurs les qualifications de Mandataire Européen et de Conseil en Propriété Industrielle. Didier enseigne le management stratégique et économique des actifs immatériels à l'ESCP Paris, et à la Bocconi à Milan en Italie dont il est Academic Fellow. Didier est listé dans le Top 300 des IP Strategists par IAM** et dans le Top 40 mondial des IP Deal Makers (2016 et 2017). Il est régulièrement invité à parler dans des colloques et conférences en France et à l'étranger sur des questions d'innovation et d'actualité liées à la PI et aux brevets par la presse écrite et par les médias audiovisuels.

L'intelligence stratégique ou comment AGIR dans les environnements complexes

Par Olivier Bariety

L'intelligence stratégique est souvent délaissée par les PME. Elles l'associent aux grands groupes et aux multinationales ou la considèrent comme un investissement coûteux voire inutile. Pourtant l'intelligence stratégique est un allié incontournable du chef d'entreprise pour éclairer sa prise de décision et lui permettre d'obtenir un avantage sur sa concurrence.

L'objectif de la session sera de démythifier le concept d'intelligence stratégique en donnant aux chefs d'entreprise les outils pratiques et les méthodologies nécessaires afin d'assurer leur développement. Elle répondra notamment aux questions suivantes :

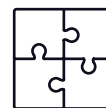
- Qu'est-ce que l'intelligence stratégique ?
- Comment définir un besoin d'information ?
- Comment rechercher cette information ?
- Comment naviguer dans un environnement complexe ?
- Comment accéder à l'international, notamment dans la région Afrique et Moyen-Orient ?



Olivier Bariety est un acteur reconnu de l'intelligence économique et stratégique au sein du monde des affaires. Après un parcours pluriel à la fois dans les armées et le secteur privé, il a créé, avec Nathalie de Gaulle son associée, Princes Strategy, une société d'intelligence stratégique établie aux Emirats Arabes Unis.

La société Princes Strategy est spécialisée dans la structuration d'informations à haute valeur ajoutée, dans l'accompagnement du développement commercial « amont » des sociétés à l'international et dans la sûreté. Spécialiste des questions de guerre de l'information et d'intelligence économique, il a écrit des livres collectifs, et enseigné à HEC dans le cadre du Mastère Risques Internationaux ainsi qu'à l'IHEDN au profit des sessions nationales I.E.

Olivier est diplômé de l'Ecole Militaire Inter-Armes, de l'Ecole de Guerre de Paris et détient un Mastère de Défense Géostratégie et dynamiques industrielles de l'ISAD/PARIS II, ainsi qu'un mastère de Défense et Géopolitique de l'Ecole de Guerre.

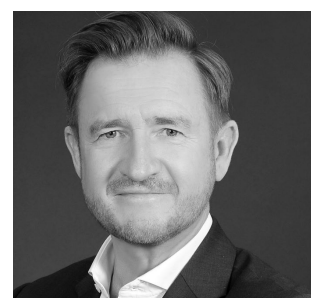


01
septembre
2022

*Eligible
OPCO



S'inscrire



La réforme de l'excellence ! Une stratégie gagnante ? un cas d'Ecole

Par Olivier Moreau

10

juin

2022

*Eligible
OPCO



S'inscrire

Le temps d'une journée, contribuez à une réforme de l'enseignement supérieur de gestion.

Vous camperez un personnage qui influencera la création d'un nouveau modèle d'organisation juridique, économique et social dans l'enseignement supérieur de gestion. Vous serez Professeur, étudiant, salarié ou membre d'un comité de direction.

Dans un environnement de concurrence internationale d'excellence, la poursuite du succès passe par une modernisation du modèle. Acceptez-vous cette idée ? Comment aborderez-vous cette modernisation ? dépasserez-vous vos craintes pour servir un intérêt qui vous dépasse ?

Votre mission, si toutefois vous l'acceptez, sera construite autour d'un cas d'adoption d'un projet de loi de modernisation de l'enseignement supérieur et du cas pratique et réel d'HEC Paris.

Embarquez dans le projet, inscrivez-vous !

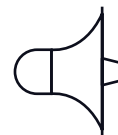


Olivier Moreau sera votre animateur. Aujourd'hui dirigeant d'un cabinet de conseil à Paris, Olivier a été, pendant 6 ans, Secrétaire Général d'HEC Paris et a, à ce titre, dirigé le projet de transformation de l'Ecole dans le cadre de la création du projet de loi sur les Etablissements d'Enseignement Supérieur Consulaire. Il vous propose de vous faire revivre cette expérience qui vous permettra de mieux apprécier les enjeux et contraintes d'un indispensable changement de stratégie et de vivre les satisfactions et frustrations des différents acteurs du changement...



Les affaires publiques sont-elles un *Game changer* pour votre business ?

Par Michel Guilbaud



16
septembre
2022

*Eligible
OPCO

Les entreprises sont habituées à créer de la valeur via le capital financier, le capital humain, le capital technologique, le capital de marque, etc. Elles sont en général moins accoutumées à faire de même au travers de leur capital institutionnel. L'intégrer à sa stratégie permet souvent d'en faire un élément différenciant supplémentaire par rapport à sa concurrence.

Par une bonne connaissance des institutions et de leur fonctionnement, mais aussi des dynamiques politiques qui sont à l'œuvre dans le domaine d'activité de l'entreprise, il est possible de cibler son discours et de l'ancrer dans le contexte de ses interlocuteurs institutionnels. En cohérence avec le plan stratégique de l'entreprise, particulièrement dans des phases de forte transformation, cela conduit à construire une vision politique porteuse susceptible d'être reprise spontanément par les acteurs politiques locaux, nationaux et européens.

Au travers d'exemples dans des domaines variés, ce module permettra d'illustrer concrètement cette approche qui vise à aligner les enjeux stratégiques et politiques.



S'inscrire



Michel Guilbaud a travaillé à la frontière des secteurs public et privé durant toute sa carrière, pendant laquelle il a dirigé des structures diverses dans le champ du développement économique ou de la régulation publique. Ingénieur général des Mines, il a œuvré dans des domaines variés au fil de sa carrière.

Il démarre sa carrière dans le domaine de l'énergie, en exerçant dès 1990 des responsabilités régionales en matière de sûreté nucléaire, auprès du préfet de la région Rhône-Alpes. En 1993, il prend la responsabilité du secteur de l'électricité au Ministère de l'Industrie, où il suit en particulier les premières négociations européennes pour l'ouverture à la concurrence de ce secteur.

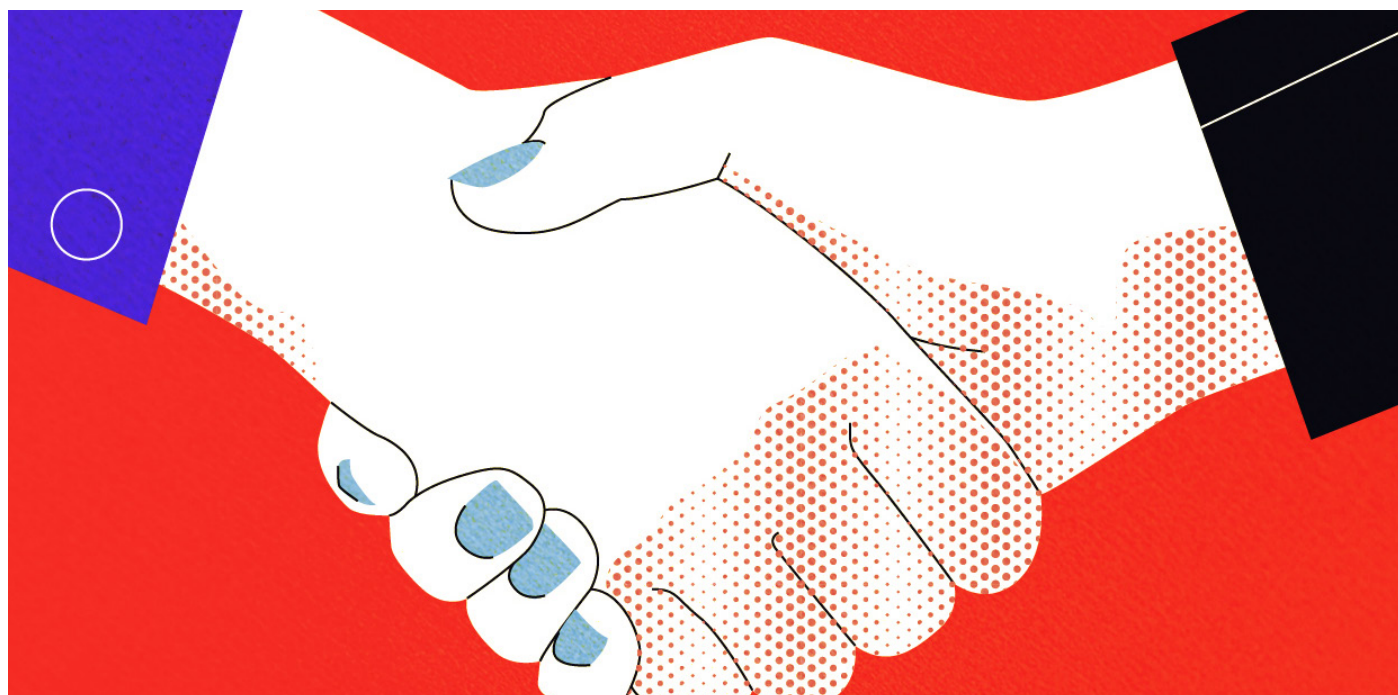
En 1997, il rejoint le Secrétariat Général des Affaires européennes comme responsable du secteur Marché Intérieur – Concurrence – Aides d'Etat, avant d'être nommé Secrétaire Général Adjoint.

En 2001, il rejoint l'ANVAR, Agence de l'innovation, comme Directeur Général Adjoint. En 2004, il conduit l'opération de rapprochement avec la BDPME pour donner naissance à OSEO, et devient Directeur Général d'OSEO innovation. Il y développe des programmes et outils de financement dédiés aux PME innovantes.

En 2007, il rejoint le cabinet de Christine Lagarde, Ministre de l'Economie, comme directeur adjoint du cabinet, et dirige le cabinet d'Hervé Novelli, Secrétaire d'Etat chargé des PME. Il y conduit des réformes dans le champ de la régulation économique telles que la réduction des délais de paiement, ou la création du régime de l'autoentrepreneur.

En 2010, Laurence Parisot le nomme Directeur Général du Medef. Auprès de celle-ci, puis de Pierre Gattaz et de Geoffroy Roux de Bézieux, il y conduit les négociations économiques et sociales avec le Gouvernement et les partenaires sociaux.

En 2020, il crée le cabinet Batout Guilbaud avec Jérôme Batout.



ASSOCIER LES COLLABORATEURS AUX RÉSULTATS ET À LA DÉCISION



4



Le partage de la valeur pour se renforcer : Recruter, motiver, fidéliser

Par Thibault Lanxade

05
juillet
2022

*Eligible
OPCO



S'inscrire



Thibault Lanxade a commencé sa carrière dans l'industrie pétrolière, au sein de groupes internationaux comme Shell, et est devenu PDG de Gazinor en 2004. Le moteur de son engagement entrepreneurial est de promouvoir la croissance et l'innovation des entreprises dans un monde numérique et connecté. En 2009, il se tourne vers le numérique et crée l'Association française des institutions de paiement et de monnaie électronique (AFEPAME), dont il est président jusqu'en 2012. En 2014, il a créé plusieurs entreprises numériques. La même année, il rejoint le conseil d'administration du groupe Jouve-Flatirons aujourd'hui « Luminess », avant de devenir CEO en octobre 2017. Outre son parcours entrepreneurial, Thibault Lanxade a toujours été impliqué dans l'action collective au service des PME. De 2013 à 2018, il a été vice-président du Medef en charge de l'entrepreneuriat, donc porte-parole de l'esprit d'entreprise en France. Nommé ambassadeur de l'intéressement et de la participation en février 2019 par Bruno Le Maire et Muriel Pénicaud, il poursuit sa mission de défense de l'entrepreneuriat en accompagnant les dirigeants de PME dans le partage de la valeur avec leurs salariés. Il est également président du comité de soutien du Fonds de dotation Clineat depuis début 2019, dont la mission est de développer le cercle des mécènes pour accélérer la recherche et offrir de nouveaux traitements innovants aux patients.

Rémunérer l'effort des salariés en 2022 : salaires, primes, intéressement et participation

Par François Perret

L'économie française a connu un fort rebond l'an dernier avec une croissance de +7%. Mais l'inflation s'est également installée, avec le risque de grignoter le pouvoir d'achat des Français. Les revendications salariales se font plus fortes. Et avec elles se pose l'épineuse question du bon équilibre à trouver entre l'augmentation des rémunérations dans l'industrie et les services et les exigences qui s'imposent aux sociétés en termes de compétitivité.

La politique salariale reste un sujet largement méconnu. Ses instruments (entre rémunération fixe et variable) parfois pas toujours utilisés au mieux. Au travers de cette intervention, il s'agit de comprendre comment la dynamique salariale va continuer d'évoluer en 2023 et de repérer les opportunités des entreprises de mieux associer leurs salariés aux résultats et aux performances sans compromettre leur développement. Les dispositifs d'épargne salariale, avec un focus sur « l'intéressement » et la « participation » feront l'objet d'une présentation en forme de bilan critique sur leur déploiement dans les entreprises au cours des dernières années.



Haut-fonctionnaire au ministère de l'Economie et des Finances, **François Perret** est en détachement comme directeur général de Pacte PME depuis février 2015. Il avait auparavant exercé plusieurs responsabilités en tant qu'administrateur de l'Etat après sa sortie de l'E.N.A, d'abord à la Direction générale des entreprises puis au sein du Cabinet de la ministre déléguée chargée des PME, de l'Innovation et de l'Economie numérique. Depuis février 2019, il est également chargé d'une mission d'ambassadeur à l'épargne salariale auprès du gouvernement. Auteur de nombreuses chroniques économiques et d'un livre intitulé « Pour en finir avec la stagnation économique française » (Edt. L'Harmattan, février 2017), il est également membre de la Société d'économie politique depuis l'été 2021.



21
octobre
2022

*Eligible
OPCO



S'inscrire





pactepme
GRANDISSONS ENSEMBLE

Pacte PME

16 rue Washington

75008 Paris

<https://www.pactepme.org>

Email: contact@pactepme.org